

**Rédacteurs**

ARVALIS

**Relecteurs**

CA41

**Observateurs**

AGRO CENTRE, ARVALIS,  
ASTRIA BASSIN PARISIEN,  
AXERIAL, CA18, CA28,  
CA36, CA37, CA41, CA45,  
CETA CHAMPAGNE  
BERRICHONNE, EARL  
GENI, NUTRIPHYT UCATA

**Directeur de publication**

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.



**MAÏS**

**SOMMAIRE**

<b>Réseau</b>	1
<b>Stades phénologiques</b>	1
<b>Sésamies</b>	1
<b>Pyrales</b>	3
<b>Pucerons</b>	5
<b>Résistance aux produits phytosanitaires</b>	5
<b>Annexes</b>	6
<b>Notes nationales</b>	12

**EN BREF**

**Stades** : autour de 7-9 feuilles en majorité pour les semis avant la mi-avril. Semis de fin avril autour de 4-5 feuilles.

**Sésamies** : risque agronomique assez élevé sur la Touraine, puis Champagne Berrichonne et Val-de-Loire. Vols précoces, 50% du vol prévu cette semaine sur les secteurs Sud Loire et la semaine prochaine sur le Nord Loire.

**Pyrales** : risque agronomique moyen, secteur Beauce à surveiller. Sommes de températures en base 10 calées sur une année chaude (décile 8 sur 20 ans). Début des vols mi-mai sud Loire, avec des premières captures significatives cette semaine secteur Champagne Berrichonne et Sologne → pose des trichogrammes à prévoir. Pour les autres secteurs, les captures ont débuté mais restent faibles, et devraient s'intensifier avec les fortes températures : prévoir la pose des trichogrammes la semaine prochaine voire d'ici deux semaines selon secteurs. Pic de vol attendu autour du 10 juin sud région, 15 juin Gâtinais/Sologne, 20 juin pour la Beauce.

**Pucerons** : quelques remontées mais maïs assez développés ce qui limite les risques. Surveiller les derniers semis à 4F.



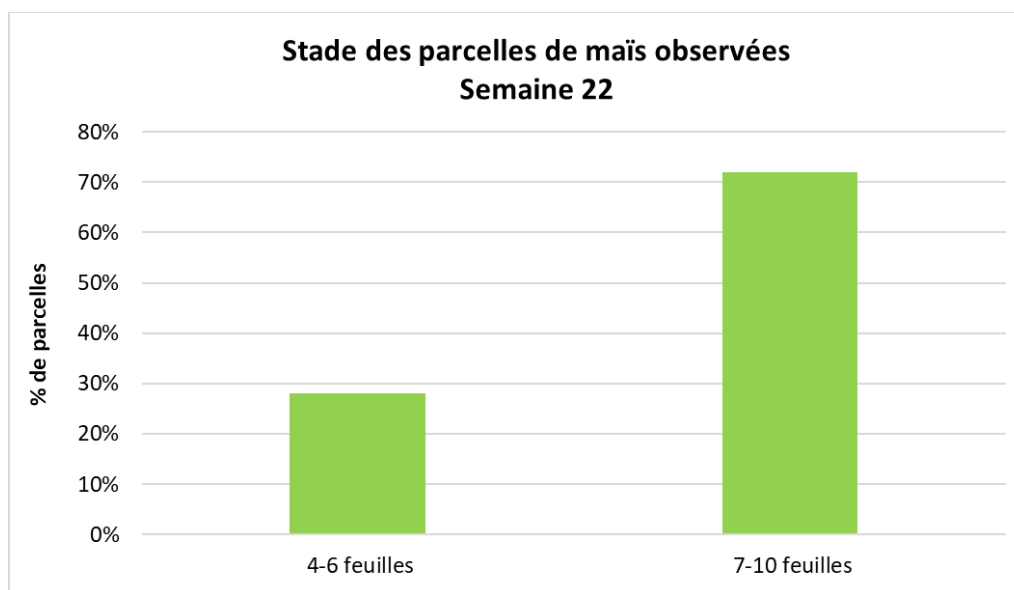
Cette semaine, le réseau est composé de **33 parcelles de maïs**.

## Stades phénologiques



Rappel des stades de sensibilité : [cliquer ici](#)

Les stades sont en avance, et le temps actuel poussant devrait encore l'accentuer. En moyenne les maïs sont autour de 7 à 9 feuilles visibles. Les semis de fin avril – début mai sont à 4-5 feuilles visibles.



## Sésamies



Fiche sésamie en annexe, [cliquer ici](#)

### Rappel des infestations larvaires de l'automne 2025

La sésamie a été capturée fréquemment en **Touraine** et **en Champagne Berrichonne**, mais aussi dans le Val-de-Loire (Loir-et-Cher, mais aussi Loiret). Des larves de **sésamies** ont été observées dans les cannes de maïs sur **34 parcelles** du réseau en 2025, soit **environ un tiers**. Tous les départements sont concernés hormis l'Eure-et-Loir. Pour plus de détail consulter [le Rappel des infestations larvaires de sésamies à l'automne 2025](#).



Au global, les infestations larvaires ont été assez élevées l'an dernier, avec **0,11 larve par plante**. Les secteurs historiques restent les plus concernés, avec 0,3 larve par plante en Touraine, puis viennent les autres zones au sud de la région (Champagne Berrichonne, Sologne-Val-de-Loire). Quelques larves sont aussi observées dans les canes du secteur Beauce / Perche.

Département	Sésamies nb larves/plante avant récolte
18	0.13
28	0.00
36	0.22
37	0.26
41	0.02
45	0.07
<b>Moyenne</b>	<b>0.11</b>

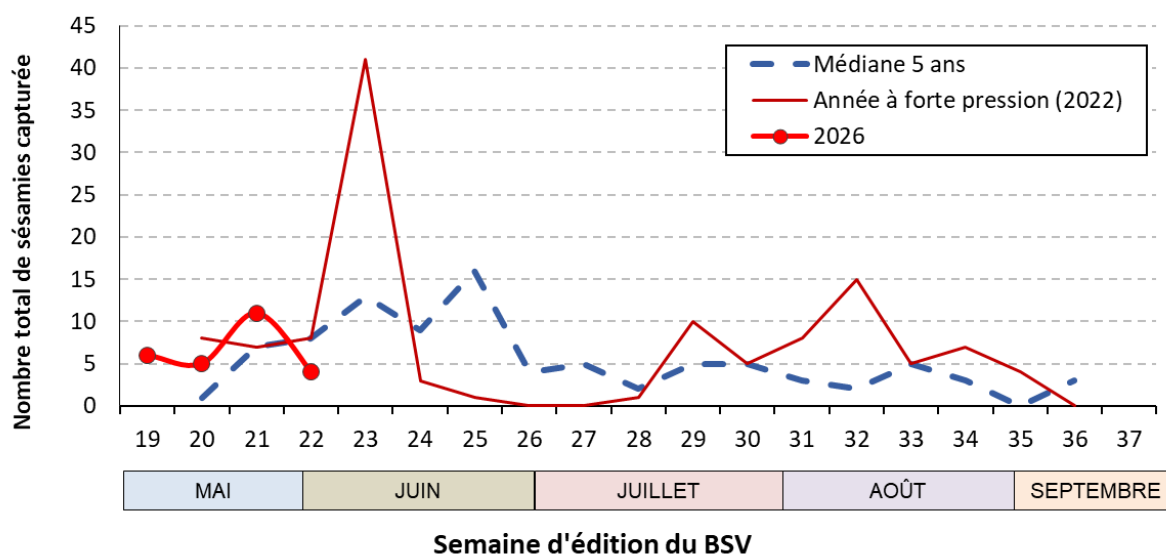
Secteur	Sésamies nb larves/plante avant récolte
Beauce + Perche	0.03
Champagne Berrichonne	0.12
Gâtinais	0.00
Sologne + Val-de-Loire	0.07
Touraine	0.30
<b>Moyenne</b>	<b>0.11</b>

## Suivi des vols

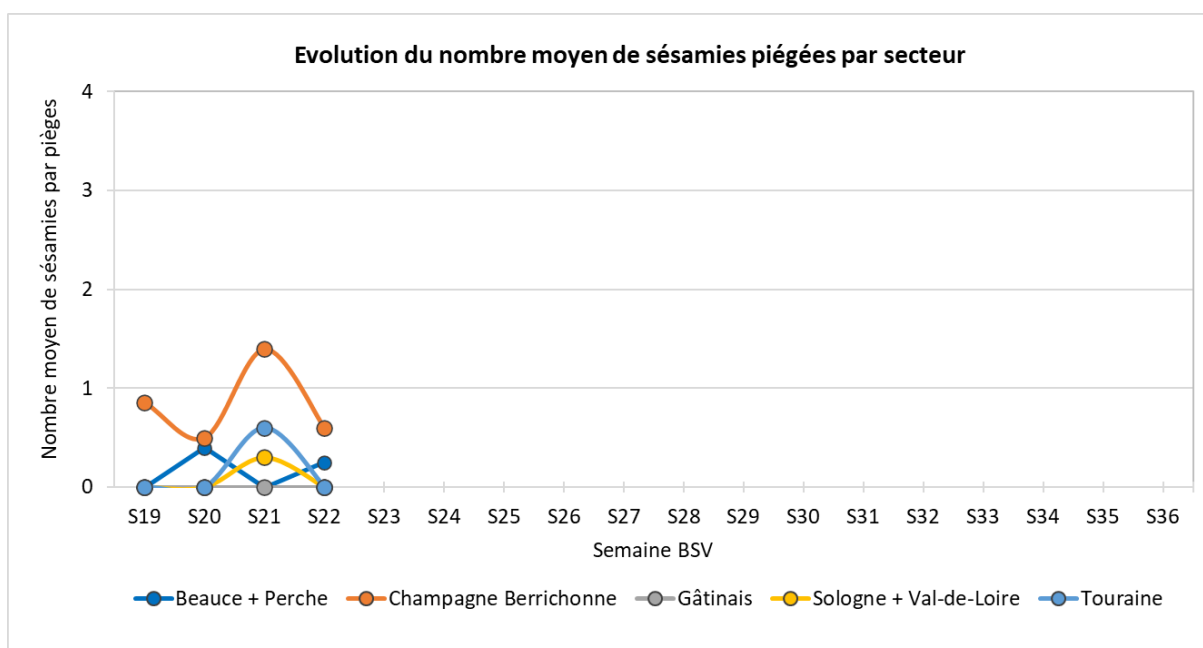
Sur les 19 pièges relevés cette semaine, trois signalent des captures de sésamies, dans l'Indre et le Cher (secteur Champagne Berrichonne), ainsi que dans le Loiret (secteur Beauce). Les effectifs sont comptabilisés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'édition du BSV	Commune	Papillons capturés	Sésamies confirmées
Semaine 19 / BSV n°1	05/05/2026	Annoix (18)	6	6
Semaine 20 / BSV n°2	12/05/2026	Annoix (18)	1	1
		Levet (18)	2	2
		Mulsans (41)	1	1
		Epieds-en-Beauce (45)	1	1
Semaine 21 / BSV n°3	19/05/2026	Annoix (18)	1	1
		Levet (18)	3	3
		La chapelle d'Angillon (18)	1	1
		Neuvy-Pailloux (36)	3	A confirmer
Semaine 21 / BSV n°4	20/05/2026	Luze (37)	3	A confirmer
		Levet (18)	1	1
		Neuvy-Pailloux (36)	2	2
		Epieds-en-Beauce (45)	1	1

### Evolution pluriannuelle des captures de sésamies



### Evolution du nombre moyen de sésamies piégées par secteur



## 🌱 Prévision

Le risque agronomique est plutôt élevé dans les secteurs Touraine en premier lieu, Champagne Berrichonne et Val de Loire ensuite. Les captures de sésamies se poursuivent dans la région, quels que soient les secteurs, même si les effectifs restent contenus pour le moment.

**La moitié du vol** (50% des effectifs piégés car la sésamie ne fait pas forcément de pic) est prévue :

- Secteurs Berry-Touraine = 27 mai
- Sologne-Val-de-Loire = 1<sup>er</sup> juin
- Beauce-Gâtinais = 3-5 juin

## Pyrales



Fiche pyrale en annexe, [cliquer ici](#)

### 🌱 Rappel des infestations larvaires de l'automne 2025

Les pyrales ont été fréquemment observées dans les dissections (>85% des parcelles avec des larves), se traduisant par un petit rebond des infestations en 2025 par rapport à l'an passé, avec **0,24 larve de pyrales par pied**. Les infestations restent relativement contenues depuis 2018, avec un secteur Beauce + Perche plus à surveiller.

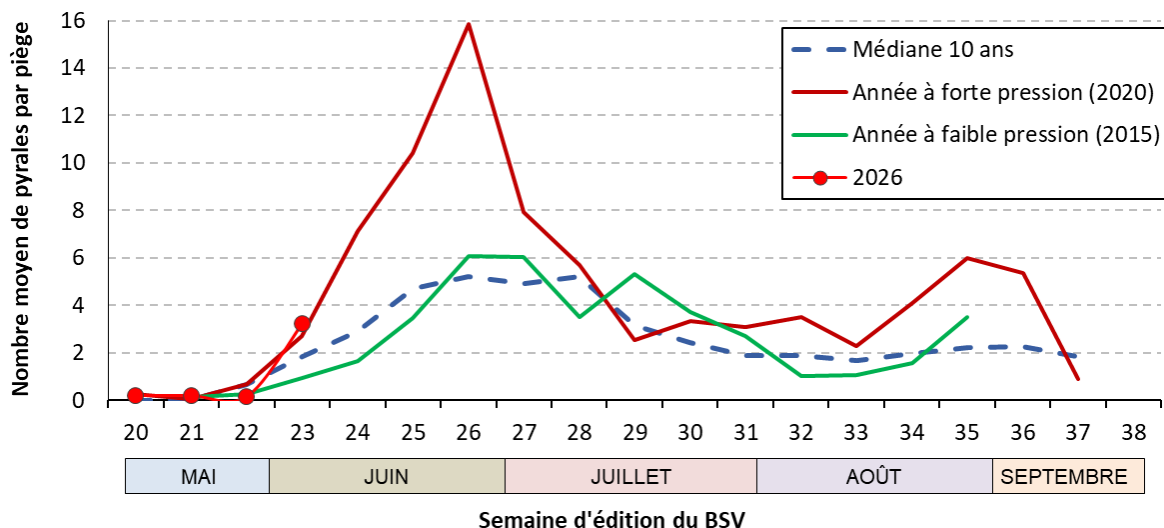


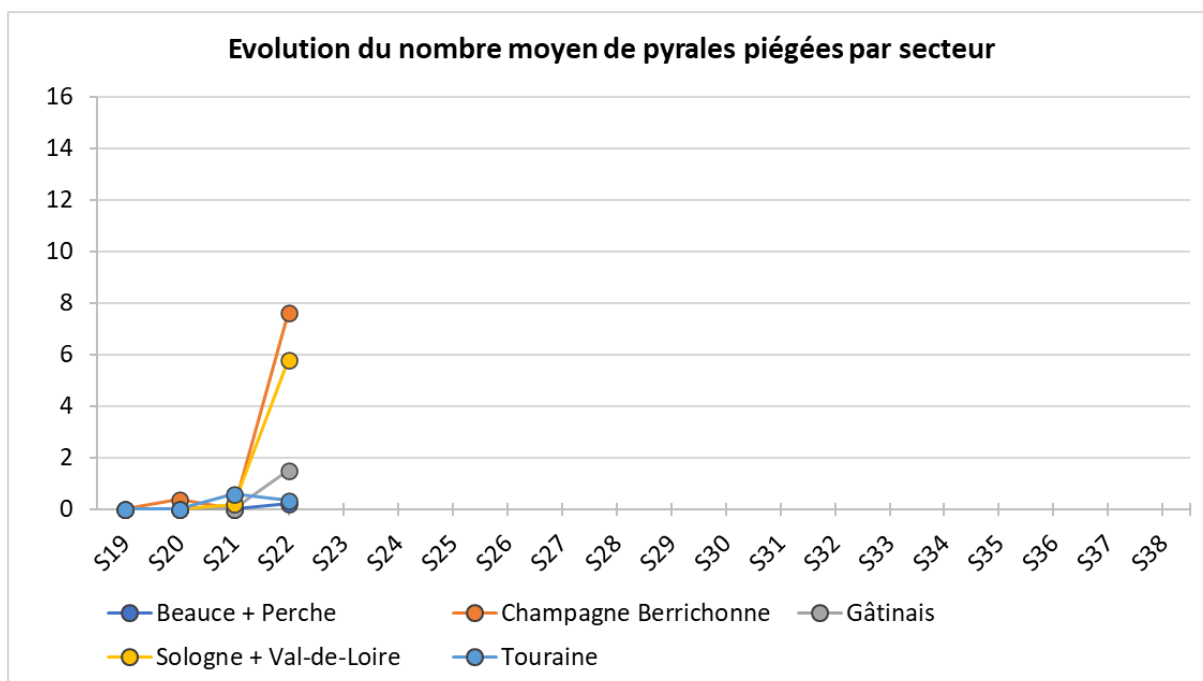
Département	Pyrales nb larves/plante avant récolte	Secteur	Pyrales nb larves/plante avant récolte
18	0.14	Beauce + Perche	0.37
28	0.19	Champagne Berrichonne	0.23
36	0.22	Gâtinais	0.47
37	0.16	Sologne + Val-de-Loire	0.13
41	0.54	Touraine	0.18
45	0.28	<b>Moyenne</b>	<b>0.24</b>

### 🌱 Suivi des vols

Sur les 32 pièges relevés cette semaine, douze capturent un total de 98 pyrales, marquant véritablement le début des vols des pyrales (plurivoltine, première génération) sur le sud de la région, principalement secteurs Champagne Berrichonne et Sologne.

Evolution pluriannuelle des captures de pyrales





## Prévision

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrales. [Les graphiques proposés en annexe](#) présentent, pour 6 stations de la région Centre-Val de Loire (une pour chaque département) les sommes de températures en base 10 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2026) intégrant 9 jours de prévisions météorologiques.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2025).
- Les autres courbes sont les normales sur 20 ans : 2006-2025 (médiane, décile 2 et décile 8).

**La campagne 2026 est au niveau du décile 8 en cumul thermique en base 10.**

Les **premières captures significatives de pyrales** ont eu lieu **sud région** : il est opportun de **prévoir la pose des trichogrammes** sur la Champagne Berrichonne, la Sologne et la Touraine cette semaine ou la semaine prochaine.

**Sur les autres secteurs**, les captures ont débuté également, les effectifs restent faibles mais devraient se préciser avec les températures favorables au développement des insectes et au vol. Il est donc possible de prévoir une pose de trichogrammes à partir de la semaine prochaine dans la région.




**A ce stade, le pic de vol des pyrales** est prévu pour le moment :

- Champagne Berrichonne : 10 juin
- Touraine : 10 juin
- Sologne-Val-de-Loire : Autour du 15 juin
- Gâtinais : Autour du 15 juin
- Beauce-Perche : Autour du 20 juin

## Contexte d'observations

Quelques parcelles signalent toujours la présence de *Metopolophium dirhodum*, secteur Beauce et Champagne Berrichonne. Les infestations sont limitées (1-10 pucerons par plante) et les maïs déjà à 8-9 feuilles. Le risque actuel est **faible**.

## Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUSIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>• Entre 4 et 6 f. : 10 pucerons/plante</li> <li>• Entre 6 et 8 f. : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>• Après 8-10 f. : + de 100 pucerons/plante</li> </ul> <p><b>Observez la face inférieure des feuilles</b></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

## Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Prochain BSV le 02/06/2026

1055 abonnés au BSV Maïs



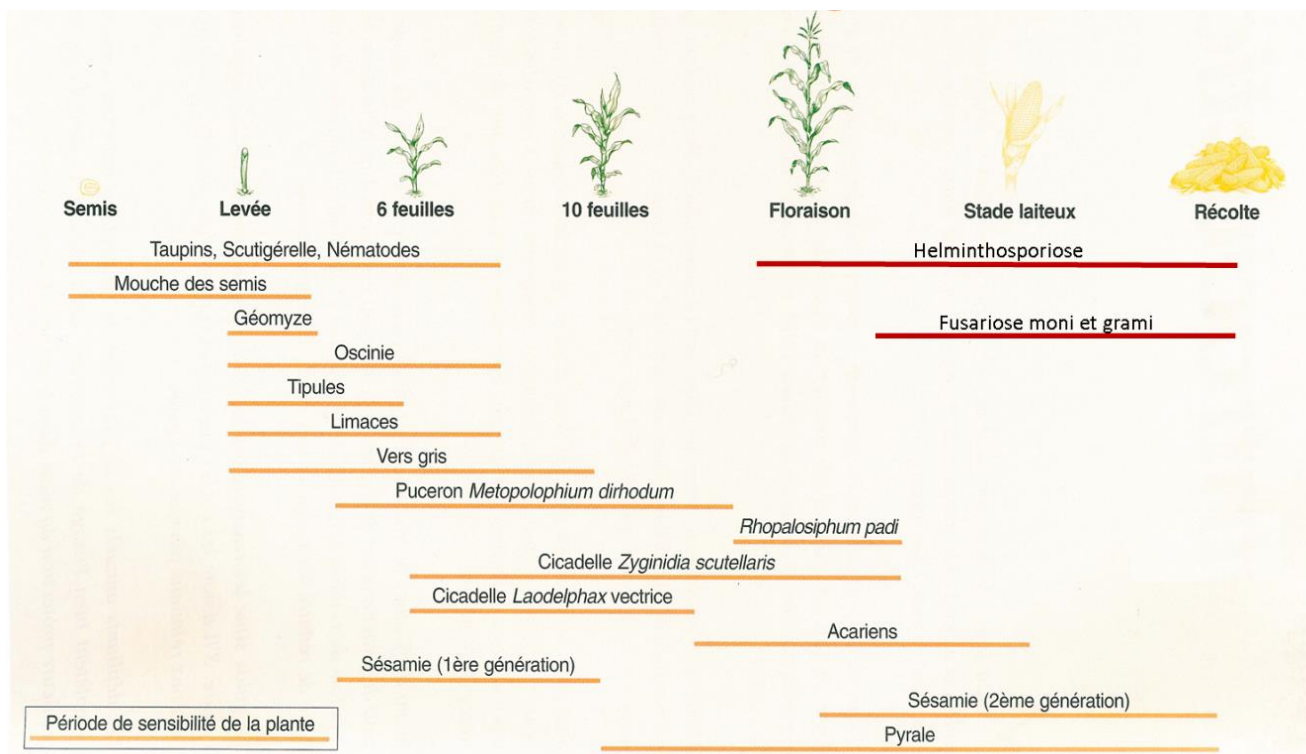
**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



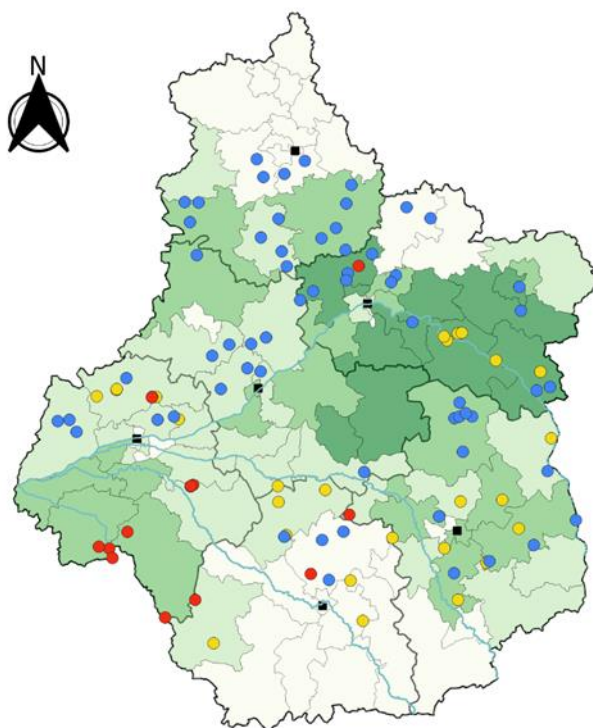


## Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies



[Stades phénologiques](#)

## Rappel des infestations larvaires de sésamies à l'automne 2025



Nb de larves de sésamies par plante

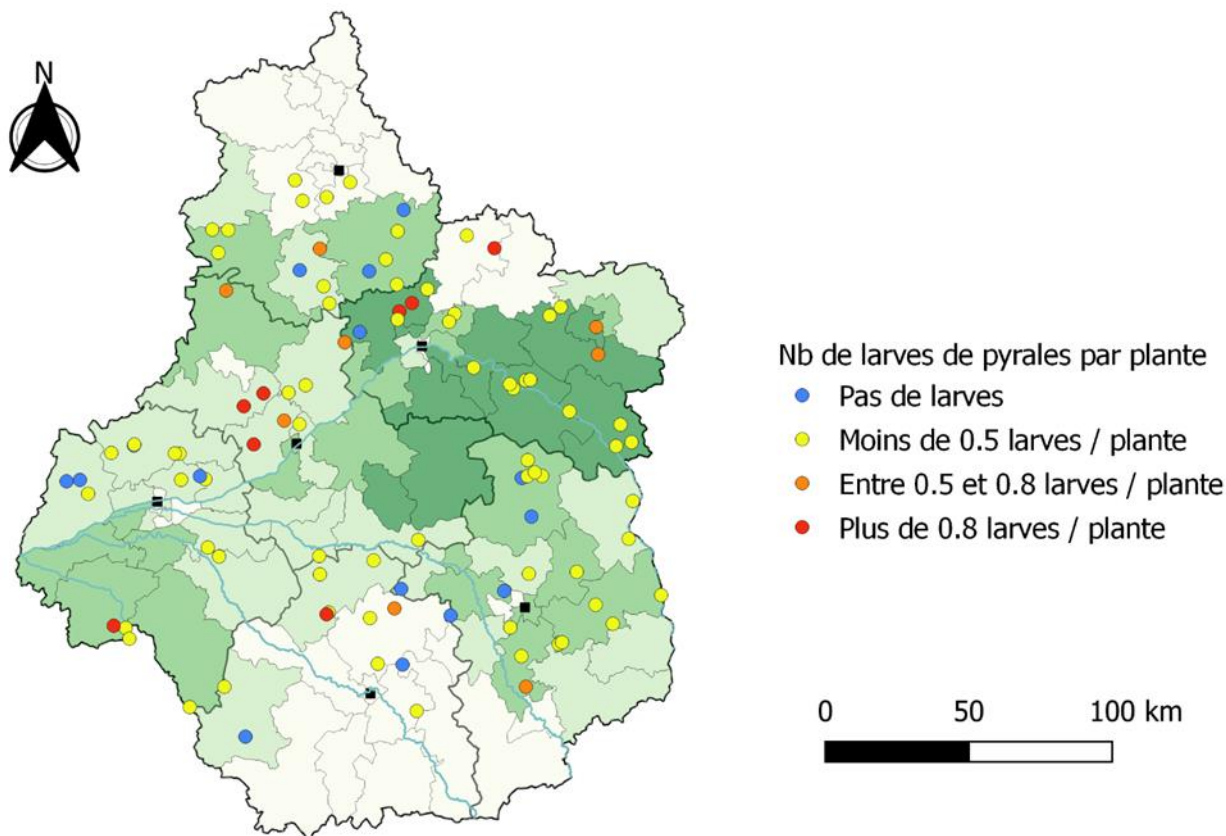
- Pas de larves
- Moins de 0.5 larves / plante
- Plus de 0.5 larves / plante

0 50 100 km



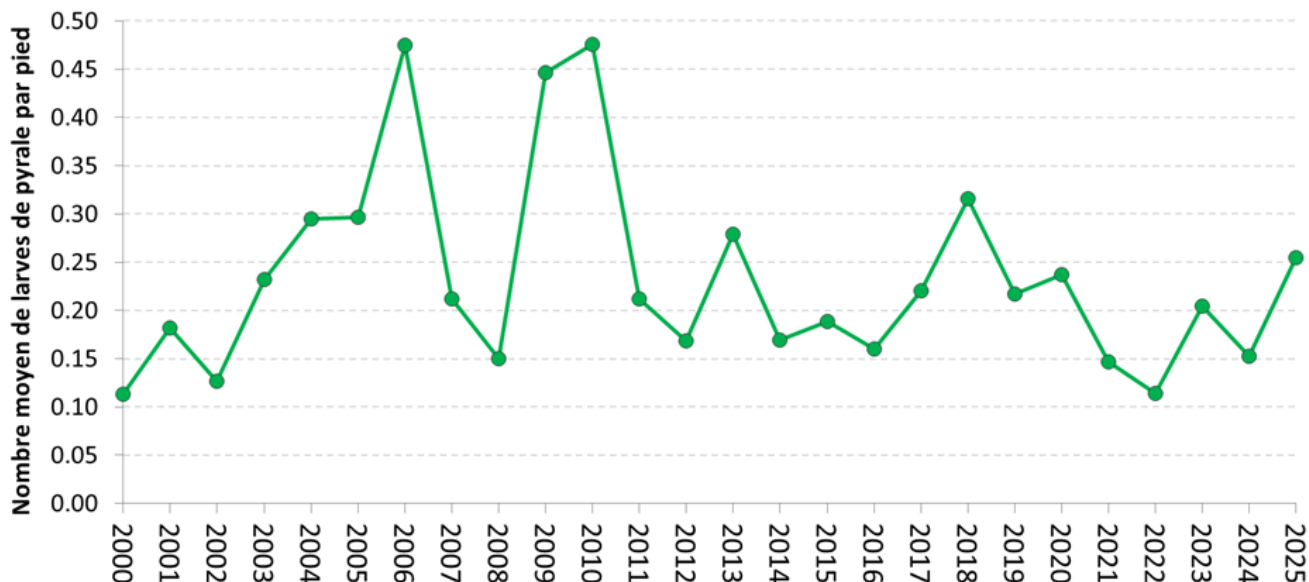
[Sésamies](#)

## Rappel des infestations larvaires de pyrales à l'automne 2025



## Evolution pluriannuelle de l'infestation larvaire en région Centre – Val de Loire

Evolution pluriannuelle du nombre moyen de larves de pyrale par pied en région Centre-Val de Loire

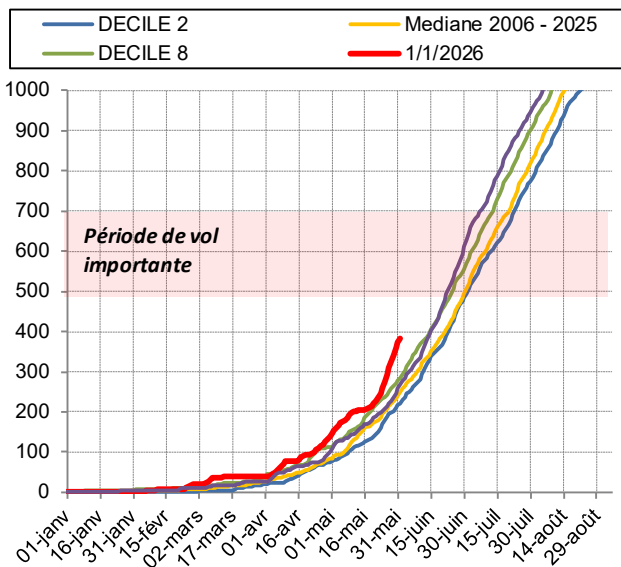


[Pyrales](#)

# Somme de températures (Base 10°C depuis le 01/01/2026) – le 27/05/2026

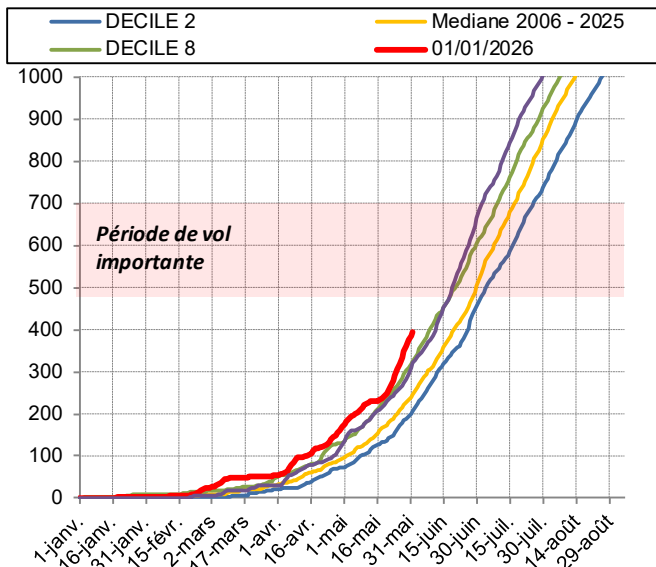
3601 01/01/2026

CHATEAUROUX-DEOLS



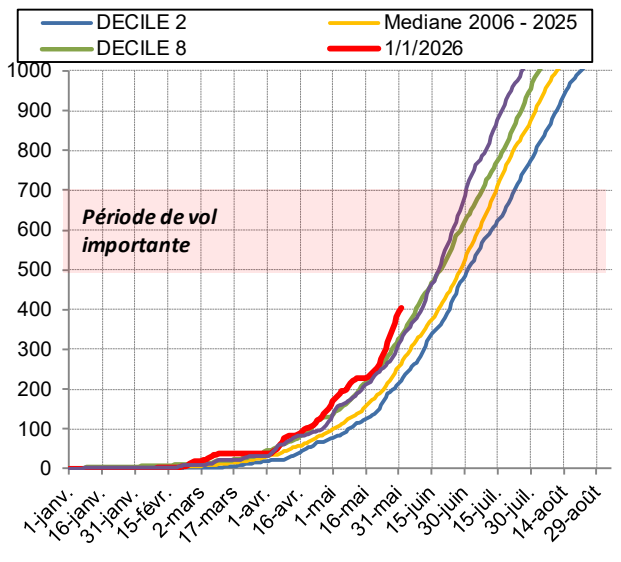
3701 01/01/2026

TOURS -PARCAY-MESLAY



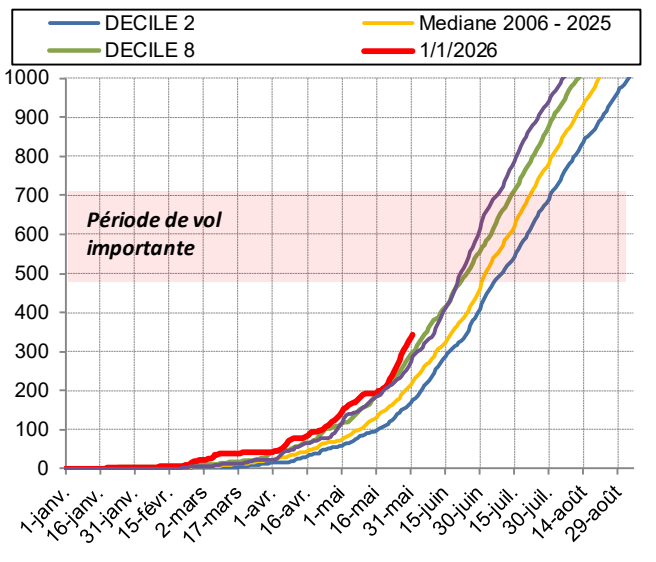
1801 01/01/2026

BOURGES



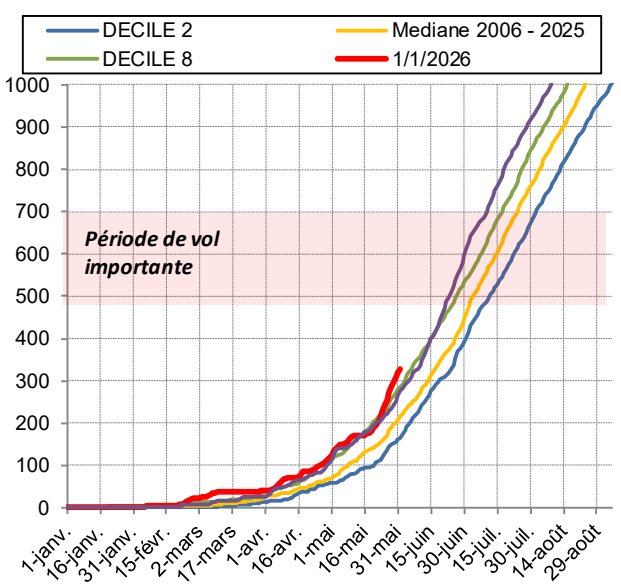
4102 01/01/2026

VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



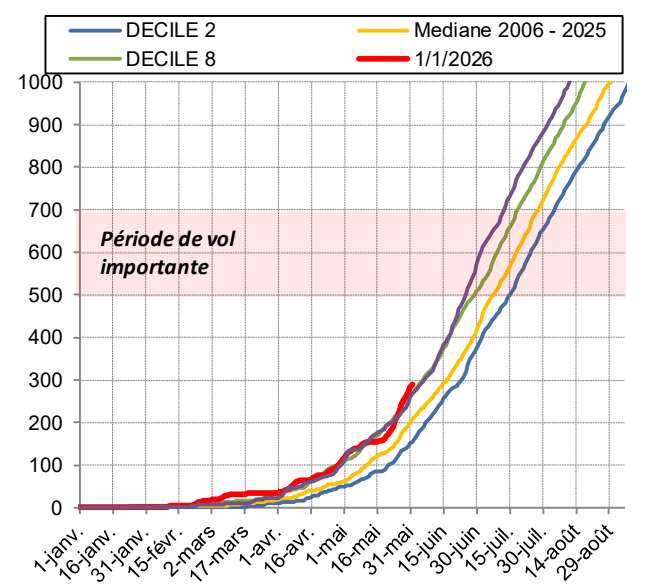
4501 01/01/2026

ORLEANS-BRICY

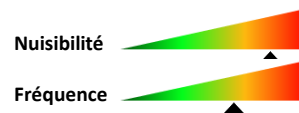


2801 01/01/2026

CHARTRES-CHAMPHOL



Sources des données : Arvalis-Institut du Végétal - Météo France



## Stades de sensibilité

**1ère génération** : à partir de 3-4 feuilles jusqu'à 10 feuilles.

**2nd génération** : à partir de la floraison jusqu'à maturité.



## Symptômes

**1ère génération** :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.

**2nd génération** :

- Sur tige, pédoncule et épi : présence de galeries et de sciures,
- Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



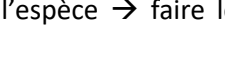
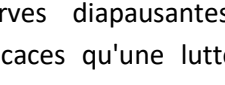
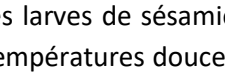
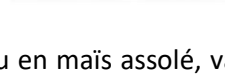
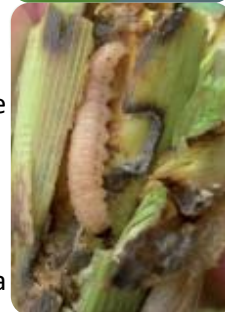
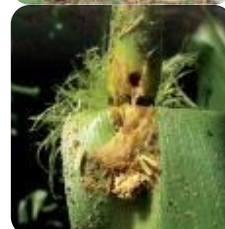
## Identification

**Adulte**

Le papillon mesure 30 à 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Le thorax et la tête sont velus. L'abdomen est massif.

**Larve**

La chenille a une longueur de 40 mm jusqu'au dernier stade larvaire. Elles sont de couleur rose pâle, sont dépourvues de poils et ont un point noir de chaque côté des segments.



## Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



## Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves sésamie présentent à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.



## Méthode d'observation

**Adulte** : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piègeages.

Utiliser le piège « pot à entonnoir », puis compter les individus ainsi capturés.

Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

**Larve** : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes



Retour vers

[Sésamies](#)

# PYRALES



## Stade de sensibilité

A partir de 10 feuilles et jusqu'à maturité.



## Symptômes

### De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :

- Perforations des feuilles en aspect "coup de fusil",
- Sciure à l'aisselle des feuilles,
- Présence de chenilles,

### De la floraison à la maturité :

- Dans les tiges, pédoncules ou dans l'épi, présences de chenilles et sciures.
- Casse des panicules, des tiges au niveau d'une galerie, de pédoncule et chute d'épi.



## Identification

### Adulte

Le papillon mesure environ 25 mm de large. Les ailes sont larges et fines, le corps est long et mince et les antennes sont cylindriques. Les femelles de couleur jaunâtre clair, ont un abdomen plus court et plus épais que les mâles ; de couleurs gris brun, dont les derniers segments de l'abdomen dépassent du bord des ailes repliées.

### Larve

La chenille mesure de 2-3 mm à 20 mm selon le stade larvaire. De couleur gris clair, elles présentent sur le dos une ligne longitudinale gris foncé et des ponctuations noires réparties sur chaque segment, de part et d'autre de la ligne médiane.



## Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



## Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les pluies et températures douces entraînent le développement de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.



## Résistance aux produits phytosanitaires

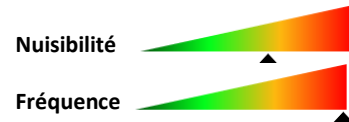
Attention, la pyrale du maïs peut présenter une résistance aux pyréthrinoïdes dans notre région.



## Méthode alternative : des produits de biocontrôle existent

L'application de trichogrammes au début de vol de la pyrale, permettant de viser les premières pontes, peut se révéler très efficaces si les conditions d'emploi sont optimales. La femelle de ce parasitoïde pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, empêchant ainsi la naissance des chenilles ravageuses.

Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>





### *Méthode d'observation*

**Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piégeages.**

Utiliser le piège « delta » avec une plaque engluée, puis compter les individus ainsi capturés. Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.


**Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte**

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes.




[Pyrales](#)






## Popillia japonica




La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : [lien](https://www.popillia.eu/)  
 Site Internet : <https://www.popillia.eu/>  
 Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <https://www.popillia.eu/downloads>

---



## Datura stramoine

### *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).  
 Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)

**Abeilles sauvages**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Flore des bords de champs**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Oiseaux**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Vers de terre**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Coléoptères**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Papillons**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[elie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Abeilles - Pollinisateurs**  
*Des auxiliaires à préserver*

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :  
[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)